

Réponse du Ministre Hulot, notamment : ...le refus de remplacement d'un compteur par un particulier est possible...

Bonjour à toutes et à tous,

je vous transmet la réponse du Ministre Nicolas Hulot à une demande que je lui avais faite. Après l'argumentation habituelle de Enedis et une erreur quant à la propriété des compteurs, Nicolas Hulot reconnaît à la fin de la lettre que " **le refus de remplacement d'un compteur par un particulier est possible, notamment dans le cas où les équipes de pose ne peuvent accéder à l'ancien compteur par la voie publique**".

Je vous joins la série des courriers, dont le premier au Président Macron au nom d'une soixantaine de maires et de centaines de collectifs. Et surtout le dernier (réponse Hulot) dans lequel on trouve la possibilité de refus.

J'imagine qu'un avocat pourrait voir là une injustice flagrante et une inégalité de traitement. J'ai caché les adresses, par habitude, pour ne pas les diffuser. Mais vous pouvez utiliser et diffuser ces documents.

Ramón Bordallo
Maire
09 350 LOUBAUT